

FEUILLETON DU QUOTIDIEN
13 novembre 1884

Un drame de famille

Ce portrait resta, naturellement, la propriété de l'impératrice qui l'avait placé, dans sa chambre à coucher à côté du sein.

D'après cela, monsieur le comte, il y a lieu de supposer que le portrait de la princesse Olakoff est toujours au palais impérial, soit qu'on l'ait laissé à l'endroit où l'avait fait placer l'impératrice Elisabeth ou qu'on l'ait mis dans une autre salle.

Le comte de Soleure avait écouté avec un vif intérêt le récit du vieux Russe.

—Valenski, dit-il, c'est un renseignement précieux que vous venez de me donner et je vous en remercie; comme vous l'avez dit, mon ami, il y a à un dernier espoir.

—Puis-je demander à monsieur le comte ce qu'il pense faire?

—Votre idée est probablement la mienne, Valenski; pas plus tard que demain je me mettrai en route pour Saint-Petersbourg. Dans huit jours j'aurai vu le portrait, si, comme vous le croyez, il existe encore.

—Cela vous suffira-t-il, monsieur le comte?

—Je ne sais pas. Mais s'il est absolument nécessaire que le portrait vienne à Paris, il sortira du palais impérial.

—Je comprend; monsieur le comte l'achèterait.

—Oui, Valenski n'importe à quel prix: un million, deux millions.

—Oh! monsieur le comte peut acheter; mais voudra-t-on lui vendre cette peinture qui appartient à l'impératrice Elisabeth?

—Valenski, je ne suis pas tout à fait un inconnu, un étranger à la cour de Russie; j'y ai quelques amis et l'empereur lui-même m'a donnée plus d'une fois des marques de sa bienveillance sympathique; il sait ce que j'ai fait et fait encore dans l'intérêt de la Russie, en souvenir de ma mère. Je suis bien un peu pour quel que chose dans la prospérité grandissante du vaste empire.

Je suis actuellement, et cela vous le savez mieux que moi, Valenski, plus riche en Russie qu'en France. Nous n'avons jamais fait sortir un seul rouble de l'empire; tout ce qui m'est venu de ma mère y est resté, faisant, depuis seize ans, un apport aux capitaux! immenses nécessaires au développement du commerce et de l'industrie dans ce pays, et à la construction, trop longtemps retardée, de ses figures de chemins de fer.

Aussi bien à Saint-Petersbourg qu'à Moscou, la mémoire du prince Olakoff est toujours vénérée; son petit-fils, quoique français, et sans avoir besoin de parler de lui-même peut invoquer hardiment les services loyaux et désintéressés rendus par son aïeul.

Je vais partir pour Saint-Petersbourg, Valenski, et c'est directement au czar que je m'adresserai.

—J'attendrai, anxieux, le retour de mon maître, dit le veillard attendant.

Le soir, le comte écrivit à Mourillon pour le prévenir qu'une affaire urgente l'obligeait à s'éloigner de Paris.

—Je ne sais pas si mon absence sera plus ou moins favorable qu'il m'est impossible de prévoir. Je puis revenir dans quinze jours; mais l'affaire dont il s'agit peut présenter des difficultés et me retenir pendant un mois et plus. Dans tous les cas, je vous écrirai aussitôt mon retour.

Le lendemain, dans l'après-midi, Valenski accompagna la comtesse de Soleure à la gare du Nord et se rendit de là à la gare de Lyon pour retourner à Noisy-les-Monts.

XXV

EN FAISANT ESSAYER UNE ROBE

Un matin madame Violet paraissait vivement contrariée.

—Qu'avez-vous, madame? lui demanda Laurence avec intérêt. Seriez-vous menacée de quelque malheur?

—Dieu merci, ma chère Laurence, la chose qui me préoccupe ne ressemble nullement à un malheur. Je suis ennuyée, mécontente, voilà tout. Mademoiselle Camille, ma première, ouvrière, vient de m'envoyer une lettre pour s'excuser de ne pas venir à l'atelier aujourd'hui. Une tante de province débarquée hier soir à Paris et qu'elle est obligée de promener dans la ville.

Mon Dieu, je ne trouve pas à relire à cela; je comprends que ma-

demoiselle Camille tienne à passer une journée avec sa parente; mais aujourd'hui, justement, j'avais absolument besoin d'elle. Ces choses-là arrivent presque toujours quand il ne le faut pas.

J'ai cette robe de madame Durosoy à lui faire essayer ce matin et me rappelle par lettre qu'elle attendra l'essayeuse, mademoiselle Camille à onze heures.

Je suis très embarrassée; je ne veux pas méconter madame Durosoy qui est une de nos meilleures clientes; d'autre part, il faut absolument que la robe soit essayée ce matin afin que je puisse la livrer mardi soir, au plus tard. Madame Durosoy se fait faire cette toilette tout exprès pour assister à une séance publique et solennelle de l'Académie française. Il s'agit de la réception d'un nouvel académicien qu'elle connaît particulièrement. Si pour une pareille circonstance je manquais de parole à madame Durosoy, pour qui la question de toilette passe avant tout elle ne me le pardonnerait pas et, probablement, je perdrais sa pratique.

—Ne puis-je pas, monsieur, pour cette fois, remplacer mademoiselle Camille.

—Vous voulez bien bien aller chez madame Durosoy?

—Si vous avez assez de confiance en moi pour me confier l'essayage.

—Assurément, mon enfant, car je sais que vous pourriez parfaitement remplacer ma première ouvrière. Mais je ne vous aurais pas demandé de me rendre ce service parce que j'ai promis de ne vous donner jamais aucune course à faire. Enfin, pour une fois... D'ailleurs vous prendrez une voiture qui vous conduira rue Paquet et vous ramènera.

Madame Violet envoya chercher une voiture, les parties de la riche toilette à essayer furent mises dans une boîte et la jeune fille s'en alla.

A onze heures moins dix minutes on annonçait à l'élégante madame Durosoy l'essayeuse de madame Violet.

—La jeune femme ne tarda pas à paraître et elle fut surprise à la vue de cette ouvrière de sa couturière qu'elle voyait pour la première fois.

—Pourquoi donc mademoiselle Camille n'est-elle pas venue? demanda-t-elle.

—Mademoiselle Camille a dû s'absenter de l'atelier aujourd'hui, madame, et ma maîtresse m'a chargée de la remplacer pour cette fois.

Au moins saurez-vous bien m'essayer ma robe?

—Je l'espère, madame, répondit Laurence un peu froissée; si madame Violet avait eu un doute à cet égard, elle ne m'aurait pas envoyée.

—C'est juste, mademoiselle; mais vous savez, on a ses habitudes, on aime à voir le même visage. Il y a des femmes, j'en connais, qui pour tout au monde ne voudraient pas d'une autre essayeuse; moi, je n'ai aucune imperfection physique à cacher et je suis, du reste, très facile à habiller.

On procéda à l'essayage. D'une main légère, avait un goût exquis et l'habileté d'une essayeuse de profession, l'ouvrière fit les pincées, les ajustages de la jupe à longue traîne, de la tunique la direction définitive à donner aux plissés, aux retroussés, à la garniture et à l'ornementation du vêtement.

Madame Durosoy était enchanté et après avoir douté un instant de l'intelligence de la jeune ouvrière, elle lui adressait les compliments les plus flatteurs.

—C'est très bien, c'est parfait, disait-elle; ma robe m'ira à ravir; je serai superbe!

Et pendant qu'elle marchait dans le salon avec un air de reine, se regardait et s'admirait dans la glace, Laurence jetait son dernier coup d'œil sur la coupe de la tunique, les mouvements de la jupe, les ondulations de la traîne.

Soudain une des portes du salon s'ouvrit derrière la jeune fille et un homme parut sur le seuil.

—Eh bien dit-il, est-ce que cet essayage de robe va durer longtemps encore?

Le son de la voix du personnage fit tressaillir Laurence. Elle se retourna brusquement et aussitôt, jetant un cri d'épouvante, elle se recula comme si elle eût été menacée de la morsure d'un reptile.

L'homme devint blême et resta un instant interloqué, perdant contenance. Mais il trouva vite son sang-froid.

—Tiens, tiens, fit-il d'un ton ironique, il paraît qu'on me prend pour le diable. S'il en est ainsi, je me hâte de disparaître, en vous disant, madame, je vous attends.

Et il sortit, tirant la porte sur lui. Laurence, sous le coup de la ter-

reur, avait les yeux hagards et tremblait comme une brebis qui vient d'échapper à la dent du loup.

—Rien de la scène n'avait échappé à madame Durosoy.

—Ah! ça, ma chère petite, qu'avez-vous donc? dit-elle à Laurence; est-il possible que mon mari vous ait si fort effrayée?

—Ah! balbutia la jeune fille d'une voix oppressée, c'est... c'est... monsieur Durosoy?...

—Est-ce qu'un autre de mon mari se serait permis d'ouvrir cette porte? Mais en vérité, mademoiselle, je ne comprend pas pourquoi vous tremblez ainsi. On dirait que vous allez vous trouver mal. Voyons, est-ce que vous connaissez monsieur Durosoy?

—Non, madame, non, je ne le connais pas, répondit vivement la jeune fille.

—Alors, pourquoi ce trouble, cet effroi?

—Je ne sais, madame... La surprise... Et puis il m'a semblé...

—Il vous a semblé?

—Que monsieur Durosoy était un autre homme que... que... Mais je me suis trompée, madame, j'en suis sûre, je me suis trompée!

Un sourire moqueur courut sur les lèvres de la jeune femme.

—Assurément vous vous êtes trompée, ma chère petite, dit-elle froide-ment, et vous n'avez plus qu'à rire de votre singulière émotion.

—C'est vrai, madame, répondit Laurence d'une voix mal assurée.

—Ne nous occupons donc plus de cet incident; vous avez maintenant à me déshabiller. Prenez garde, mademoiselle, si vous continuez à trembler ainsi, vous allez faire tomber vos épingles et votre travail sera recommencer.

Laurence ne parvint pas à vaincre complètement son émotion; cependant, avec beaucoup d'attention et de précautions, elle put enlever successivement toutes les parties de la robe sans avoir rien détruit du travail de l'essayage.

Elle plaça soigneusement les pièces, les remit dans la boîte, puis, saluant madame Durosoy, elle s'empressa de gagner la porte, comme si elle avait un effroyable danger.

Elle descendit rapidement l'escalier, sans oser regarder derrière elle, bien qu'elle s'imaginât qu'on la poursuivait. Mais, dès qu'elle eut mis le pied sur le trottoir de la rue, elle poussa un soupir de soulagement; alors seulement elle commença à se remettre de la frayeur que monsieur Durosoy lui avait causée.

Elle se jeta dans sa voiture et le cheval partit aussitôt, obéissant au coup de fouet du cocher.

—Mon Dieu, mon Dieu! se disait Laurence, c'est au moment où je commençais à oublier, à être un peu tranquille, que cet homme se retrouve tout à coup devant moi! Durosoy, c'est Durosoy qu'il se nomme ce misérable qui m'a condamnée à de si horribles souffrances! Ah! je sens renaître en moi toutes mes sombres terreurs!

Pelotonnée dans un coin de la voiture, cachant sa figure dans ses mains, la malheureuse se mit à sangloter.

Madame Durosoy avait sonné sa femme de chambre, et pendant que celle-ci aidait sa maîtresse à reprendre le costume qu'elle avait quitté pour se mettre entre les mains de l'essayeuse, la jeune femme réfléchissait.

Elle avait parfaitement compris que la jeune ouvrière avait voulu se soustraire à des questions embarrassantes, en déclarant qu'elle s'était trompée en croyant reconnaître monsieur Durosoy.

L'ancienne amoureuse d'Etienne Renaudin avait vu et savait à quoi s'en tenir.

La peur de son mari, son attitude embarrassée, l'empressement qu'il avait mis à se retirer, et, plus que cela, la cri d'épouvante de la jeune fille, son trouble, son effarement, lui avaient dit clairement qu'ils se connaissaient.

Il importait peu à la jeune femme que la couturière eût été autrefois la maîtresse de son mari et même qu'elle fût une de ses nouvelles conquêtes.

Madame Durosoy n'était pas jalouse. Elle n'aimait point son mari qu'elle avait épousé par un coup de tête, elle savait qu'elle ne pourrait jamais l'aimer.

Avant de le bien connaître, elle n'avait éprouvé pour lui aucune sympathie; maintenant qu'elle savait ce que valait M. Hector Durosoy, sa froide indifférence d'autrefois s'était changée en mépris et son mari lui insupportait une sorte de dégoût.

Mais elle était curieuse comme toutes les femmes; elle voulait savoir.

Parbleu, elle n'ignorait pas que son mari était un viveur, un débauché, un coureur de bouloirs, et qu'il ne l'avait épousé que pour sa dot et ses espérances, étant fille unique.

Mais tout ce qu'elle pouvait apprendre, tout ce qu'elle parvenait à découvrir touchant l'inconduite de M. Hector était autant d'acquis à son actif.

Car la belle Julie sentait très bien qu'elle ne pourrait pas vivre éternellement avec un homme qu'elle méprisait et ne tarderait pas à haïr.

Nous ne voulons pas dire que madame Durosoy songeait à tromper son mari; mais, assurément, elle avait déjà la séparation de corps dans l'idée.

Depuis cette soirée chez madame Joramie, où Alexis Mollin avait si cruellement rappelé Etienne Renaudin à son souvenir, elle pensait souvent et beaucoup plus qu'elle ne l'aurait voulu à ce brave garçon, que son père avait chassé honteusement comme un malfaiteur et qui, désespéré, était allé se pendre à une branche d'arbre au bois de Boulogne.

Le mariage n'avait pas beaucoup changé Julie; c'était toujours la même femme fantasque, romanesque, obéissant aux impulsions de son tempérament, se livrant sans réserve à ses impressions bonnes ou mauvaises.

Alexis Moulin avait remis Etienne sur un piédestal et Julie avait retrouvé son héros pour un nouveau petit roman.

Si Etienne eût été à Paris, elle était femme à aller se jeter dans ses bras, en lui criant, pour se faire pardonner: Je t'aime, prends-moi!

Heureusement pour le mari, Etienne était en Russie et ne devait pas probablement revenir de sitôt.

Quoi qu'il en soit, les pensées de madame Durosoy n'étaient point de nature à resserrer les liens d'une union que monsieur Clamergeat avait cru cimenter solidement avec un beau million de dot.

Dès qu'elle fut habillée, la jeune femme se rendit dans la salle à manger où M. Hector, déjà à table, l'attendait pour déjeuner.

Monsieur Durosoy, qui ne se couchait jamais qu'à deux ou trois heures du matin et ne se levait qu'à onze heures, déjeunait presque toujours avec sa femme en tête à tête. Il sortait ensuite vers deux heures. Très aere-ment, et seulement quand il avait du monde, il rentrait à l'heure du dîner, autrement madame Durosoy ne re-voit son mari que le lendemain. Il est vrai qu'elle ne se plaignait point d'être un peu trop seule. Une femme qui n'aime pas son mari se passe aisément de sa compagnie.

Madame Durosoy s'était assise en face de monsieur Hector et, tous deux silencieux, ils se mirent à déjeuner.

Julie paraissait songeuse; lui, de temps à autre, lui décochait un regard de côté.

Sans être positivement inquiet, M. Hector était préoccupé; il se demandait quelle révélation la jeune ouvrière avait pu faire à sa femme.

Des deux époux achevèrent de déjeuner sans s'être adressé la parole. Mais, quand le domestique leur eut servi le café et se fut retiré, la jeune femme prit une attitude dédaigneuse, et, d'un ton moqueur, elle demanda à son mari:

—Y'a-t-il longtemps que vous connaissez cette petite ouvrière de madame Violet?

Cette question fit comprendre à M. Durosoy que la jeune fille n'avait rien dit à sa femme.

—Qu'est-ce que vous me demandez là? répondit-il, de quelle petite ouvrière parlez-vous?

—De celle que vous avez vue avec moi tout à l'heure, me faisant essayer une robe.

—Mais je ne le connais pas du tout cette jeune fille.

—Oh! je sais que vous avez le mensonge facile, monsieur. Si vous ne connaissez pas cette demoiselle, vous n'auriez pas perdu contenance à sa vue, et elle-même n'aurait pas jeté ce cri qui n'était pas arraché seulement par la surprise. Au surplus, que vous la connaissiez ou non, je vous déclare que cela m'est parfaitement égal. Je n'en suis plus à me demander si vous avez une ou plusieurs maîtresses. Si je me permets de vous interroger, ce qui est un peu mon droit, en somme, c'est uniquement pour dire quelque chose.

—Vous avez des idées étonnantes, ma chère.

(A suivre)

Je souffrais

depuis plus de trois ans de toutes les maladies imaginables. Notre pharmacien T. J. Anderson, m'ayant recommandé les Amers de Houblon, j'en ai essayé deux bouteilles.

Je suis complètement guéri et je recommande les Amers de Houblon à tout le monde. J. D. Walker, Buckner, Mo.

J'écris ce qui suit comme un gage de l'excellente confiance que j'ai de vos Amers de Houblon.

Je souffrais d'un rhumatisme inflammatoire depuis près de sept ans, tous les médecins ne m'ont rien fait jusqu'à ce que j'essayai deux bouteilles de vos Amers de Houblon. A ma surprise, je suis aussi bien aujourd'hui que je ne l'ai jamais été. J'espère que vous aurez d'abondants succès avec ce grand et excellent remède.

Toutes personnes désirant connaître plus au sujet de ma guérison, peut le savoir en s'adressant à moi-même, E. M. Williams 1183, 2^e street, Washington D. C.

Je considère votre remède comme le meilleur en usage pour les indigestions, maladie des reins et débilité nerveuse. Je revenais du sud n'ayant pu recouvrer la santé que je cherchais. Je trouve que vos Amers m'ont fait plus de bien que tout autre chose.

Il y a un mois j'étais excessivement maigre, exténué, presque incapable de marcher. Maintenant je prends de la force et de l'embonpoint!

Il ne se passe pas de jour que je sois complétement satisfait de l'amélioration de ma santé que je dois aux Amers de Houblon.

J. WICKLIFFE JACKSON,

Washington, Col.

Aucune marque de commerce sans une gerbe de Houblon verte sur une étiquette blanche. Evitez les drogues avec les noms de "Hop" ou "Hops."

A VENDRE

Une terre de 171 arpents en superficie, riche en bois et bien bâtie, 112 arpents seulement de l'Eglise St-Henri, de Lévis.

S'adresser sur les lieux au propriétaire sousigné.

THEODORE TURCOT.

8 novembre.—108

Cadeaux de noces

Au nouveau magasin de

M. EMILE JACOT, BIJOUTIER

No. 159, RUE ST-JOSEPH

SAINT-ROCH, QUEBEC.

Éclairé tous les soirs par la lumière électrique.

Vient de recevoir un grand choix nouveau et varié de **soit en or, chaînes et chaînons d'or, pendants et breloquets d'or montres d'or et d'argent, armoires, pendules, bagues et bijoux, alliances pour mariage**, et articles de fantaisie. Le tout récemment importé et vendu à des prix qui défient réellement toute concurrence.

E. JACOT,
159, Rue Saint-Joseph,
En face du presbytère St-Roch.

11 octobre.—111

CHEMIN DE FER

Intercolonial

A commencer **jeudi, 20** courant, pour la commodité des voyageurs des parages de St-Romuald, St-Jean-Christophe, St-Henri et St-Charles, le train de fret partant actuellement de Lévis à 9 10 a. m., partira à 8 00 a. m. via Chaudière, au lieu de via l'embranchement de St-Charles, en remontant le train partant de St-Charles à l'heure actuelle mais via Chaudière, arrivant à Lévis à 6 05 p. m.

D. POTTINGER,
Surintendant en chef.Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. B. 29 oct. 1884.

29 oct.

A VENDRE

Une magnifique ferme de 4 x 34 arpents, et une terre complantée de bois de toutes sortes, de 4 x 6 arpents, le tout situé en la quatrième concession de Saint-Michel de Bellechasse à proximité des moulins, à 5 miles de l'église, et à un mille et quart des stations de St-Valier et St-Michel.

Ces terrains sont en très bon ordre de culture. Prix modéré, conditions faciles.

S'adresser à

THEOPHILE MICHON, Montmagny

ou à F. ACHILLAS MERCIER, notaire

Saint-Michel de Bellechasse

2 octobre.—211

JOB! JOB!

AU BON MARCHÉ DE LEVIS

50 pièces de belle flanelle à chemise à 12 cts la vge.
10 balles de coton jaune, 35 pièces de large à 5 cts.
5 do do do 30 do do 4 do
25 douzaines de camisoles et caleçons tout laine pour moitié prix.

23 pièces de beaux Tweeds canadiens tout laine à 40 et 50 cts la vge.
100 livres de laine à ticcoter à 40 cts.

Un grand assortiment

d'étoffe à manteau, Ostracée, Matelassé, Nap Drob, gris et noir.

Etouffe à pardevents pour messieurs, brun nouveau, bleu marin et noir.

Notre assortiment de pelletterie est beaucoup plus considérable que par le passé.

Une visite est respectueusement sollicitée.

A l'enseigne du Lion d'or,

No. 18, Cote du Passage Lévis,

J.-B. MICHAUD

Maisons à vendre

La première est une jolie maison à un étage située à l'angle des rues Wolfe et St-Laurent, dans la plus belle partie de la ville, tout près de l'église. Elle comprend 19 appartements avec cuisine latérale. Il y a aussi un joli jardin. Cette maison est très bien finie et munie de toutes les améliorations modernes. Il n'y a pas de rente de fondé.

La deuxième est une maison à deux étages avec toit mansard. Elle a 30 pieds de front sur 30 de profondeur.

Ces deux propriétés seront vendues à de bonnes conditions.

S'adresser à PAUL POULIOT,

29 octobre. Entrepreneur de pompes usinées.

LE QUOTIDIEN

Est imprimé et publié par J. E. MERCIER. Administration et Rédaction 12, 14, 16 et 18, Cote du Passage, Lévis.

ABONNEMENT

Table with 2 columns: Payable d'avance, Payable dans le cours de l'année. Rows for 1 an, 3 mois, 6 mois, 1 an.

ANNONCES (mesure non-pair)

Première insertion... 10 cts la ligne. Insertions subséquentes... 5 cts la ligne.

L'HEBDOMADAIRE

Paraît tous les jeudis. ABONNEMENT. Un an... \$0 40. Six mois... 0 25.

REVUS, 13 NOVEMBRE 1884.

LE SERMENT DES LIEUTENANTS-GOUVERNEURS

M. le rédacteur. La Minerve dit dans son édition du 11 courant, qu'il se conçoit facilement que le gouverneur-général prête le serment suivant: "Je déclare qu'aucun prince, prélat, personne, Etat ou potentat étranger n'a ou ne doit avoir aucune juridiction, pouvoir, supériorité, prééminence ou autorité, ecclésiastique ou spirituelle, en ce royaume, et je fais cette déclaration sur la vraie foi d'un chrétien."

Notre dévoué, X

ÇA ET LA.

L'honorable M. Masson a refusé de prêter le serment que l'on a imposé jusqu'à présent aux lieutenants-gouverneurs. Ce refus l'honore, car un catholique ne pouvait guère souscrire à un serment où il est dit: "Je déclare qu'aucun prince, prélat, personne, Etat ou potentat étranger n'a ou ne doit avoir aucune juridiction, pouvoir, supériorité, prééminence ou autorité, ecclésiastique ou spirituelle en ce royaume, et je fais cette déclaration sur la vraie foi d'un chrétien?"

dale, il aurait fallu entreprendre des enquêtes à propos de tous les aliénés de nos asiles. Cela nous aurait mené à un joli résultat. Que le ciel nous préserve du docteur Tuke et de ses semblables.

NOMINATION

Le dernier numéro de la Gazette Officielle contient la nomination de M. Joseph H. Lefebvre, notaire du village de Waterloo, à la charge de registraire du comté de Shefford, en remplacement de feu M. Joseph Lefebvre. Cette nomination est bien vue du public.

L'EMPLOI DE NOS BOIS

Les forêts du Canada sont très-riche et nos exportations sont considérables. Il importe donc de connaître l'emploi qu'on fait de nos bois et la manière dont on doit les préparer pour les marchés en Angleterre et en Écosse. L'agent des terres de la couronne au Nouveau-Brunswick, s'inspirant des idées des marchands de bois de Glasgow, donne des renseignements très utiles sur l'exportation de nos bois.

On emploie l'ébène aux mêmes usages que le mériquier. L'emploi tend à se généraliser depuis quelques années, surtout pour les meubles de chambre à coucher. Elle doit être exportée en billets de pas moins de six pieds et demi.

A Glasgow, la pèche se vend très-bien pour la fabrication des grosses boîtes. Il s'y importe aussi une grande quantité de manches à balais. Mais il s'en importe en plus grande quantité à Londres. Ils doivent avoir 40 pouces de longueur et un pouce et une ligne de diamètre.

On emploie le noyer pour faire des manches d'outils, tels que ceux des marteaux, ciseaux, piques, etc. Les bois du Canada sont très recherchés sur les marchés étrangers. Nous avons 95 espèces de bois différents dans nos forêts. Il n'y a que trois espèces de nos bois qui soient identiques aux mêmes variétés en Europe, ce sont: le noyer, le mériquier blanc et l'if.

Pour la production du bois, on peut diviser le Canada en quatre grandes zones. La première renferme le sapin, et elle occupe le centre et le sud de la Colombie anglaise. La deuxième renferme le peuplier et prend de la limite nord au sud-ouest des Montagnes Rocheuses et s'étend jusqu'au sud des rivières Saskatchewan, Qu'Appelle et Winnipeg et l'île d'Anticosti, dans le golfe St-Laurent.

La troisième comprend le pin blanc et rouge près du lac Népigon à Anticosti, de là à la Baie Georgienne, au bas de la rivière Ottawa et la Nouvelle-Écosse. La quatrième renferme le mériquier et l'ébène et elle occupe toutes les parties de la province d'Ontario et de Québec.

LE BON VIEUX TEMPS

Les notes sur le passé que publie la Patrie sont intéressantes. Elles sont lues avec plaisir. On aime toujours, nous disait un homme de ce temps-là, s'arrêter sur la route pour songer au trajet qu'on vient de faire. Il est bon aussi de mettre sous les yeux de la jeune génération, les progrès accomplis depuis un demi-siècle et plus. Aujourd'hui notre confrère nous entretient de la navigation de 1830 à 40, nous parle du premier steamer, du premier quai.

De 1830 à 1840 le voyage par eau entre Montréal et Québec ne se faisait pas en dix heures comme aujourd'hui sur les bateaux de la compagnie du Richelieu et d'Ontario. La navigation à vapeur existait depuis une quinzaine d'années mais elle n'avait pas progressé à pas de géants. Les vapeurs étaient loin d'offrir le confort de ceux qui existent

aujourd'hui. Ils n'avaient qu'un pont et ne tiraient que huit pieds d'eau. Alors il n'y avait qu'une dizaine de pieds d'eau dans le lac St-Pierre, avant le creusement du chenal en 1844.

Parmi les bateaux à vapeur qui faisaient un service régulier entre Montréal et l'ancienne capitale, nos ancêtres se rappellent l'ancien Montréal, le John Bull, le St-George, le John Molson, la Queen, le Charlevoix, et autres. Ces vapeurs remorquaient les goélettes en même temps qu'ils transportaient des passagers.

Le Hart était un singulier vapeur. Lorsqu'on s'embarquait sur le Hart, on était jamais bien sûr du jour où l'on arriverait à sa destination. Il avait été construit à Trois-Rivières pour son propriétaire M. Moses Hart, un riche commerçant de l'endroit. Il faisait un service irrégulier entre Montréal et Québec. Souvent M. Hart était à bord de son vapeur et lorsqu'il était arrivé à un port, les passagers étaient informés par le propriétaire que le "steambot" était fatigué, et qu'il n'irait pas plus loin. Il lui fallait un repos de quelques jours. Les malheureux passagers étaient ensuite obligés de recourir à d'autres moyens de locomotion pour continuer leur voyage.

Nous reviendrons sur la question de la navigation du bon vieux temps parce que aujourd'hui nous n'avons pu recueillir toutes les informations que nous cherchions.

Un mot sur la navigation océanique à vapeur. Le premier steamer est arrivé dans notre port le 11 mai 1833. C'était le Genoa, un steamer en bois avec des roues à aubes. Il jaugeait 450 tonneaux et tirait 14 pieds d'eau. Il venait de Liverpool.

Le deuxième steamer a été le Lady Eagleton, 335 tonneaux, arrivé le 1er juillet de la même année. Dans l'automne de 1833 on a enregistré l'arrivée du Sarah Sands.

Le mur de revêtement de la commission du havre a été construit il y a environ trente-six ans. Avant ce temps-là Montréal n'avait que deux quais érigés au pied de la rue St-Sulpice. Les goélettes chargées de bois qui arrivaient à Montréal allaient lancer leur proue vers la grève et les charretiers reculaient leurs voitures dans l'eau pour recevoir leurs charges. Les navires qui avaient un plus fort tonnage s'ancraient à une certaine distance du rivage et on improvisait une passerelle sur des mâtures.

Les temps sont bien changés.

LA TOQUE ET LA TOGE

CEDANT TOGAM ARMIS

Cette simple question disciplinaire qu'on regardait au commencement comme une petite tempête dans un verre d'eau menace de prendre des proportions beaucoup plus sérieuses qu'on ne le croyait d'abord.

Lundi matin, monsieur l'abbé Hamel, recteur de l'université Laval, à Montréal, annonça à l'ouverture du cours que tous ceux qui refusaient de se soumettre n'avaient qu'à se démettre.

En d'autres termes, la toge est à prendre ou l'université à laisser. Sur cinquante à soixante étudiants qui fréquentaient ces cours, six ou sept, nous dit-on, ont accepté les conditions du recteur, et les autres ont été considérés comme expulsés.

Lundi soir, une quarantaine d'étudiants se sont réunis pour adopter certaines résolutions et réaffirmer leur intention de ne pas accepter les conditions qui leur sont faites.

A cette assemblée il a aussi été question de l'établissement d'une faculté de droit indépendante, qui serait affiliée à l'Université Victoria, de la même manière que la faculté de médecine. Plusieurs membres éminents du barreau, et même des juges, se montrèrent favorables à ce mouvement, qui serait sur le point de recevoir une solution prochaine, puisque la nouvelle faculté serait en position de commencer ses cours réguliers dans sept ou huit jours d'ici.

Au cas où les choses tourneraient ainsi, une application serait ensuite faite au parlement pour l'érection légale et régulière de la faculté.

D'un autre côté, on dit que l'Université-Laval pourrait bien revenir sur sa décision. Plusieurs professeurs se montrent mécontents de n'avoir pas été consultés avant que cette décision fut prise.

Hier matin, il n'y avait que huit élèves au cours de droit civil de l'honorable juge Jetté, cours qui est ordinairement très-sui. L'honorable juge est allé à Québec et il insistera auprès des autorités universitaires pour que la question de la toge soit abandonnée.

D'après une autre rumeur, il s'agirait de faire revivre l'ancienne faculté de droit de M. Bibeau, sous la direction des révérends pères Jésuites. Pour cela, il n'y aurait aucune démarche à faire; il suffirait de reconstituer la faculté avec un certain nombre de professeurs, car bien qu'elle ait cessé d'exister de fait de

puis longtemps, cette faculté possède encore son existence légale. Pour le moment, les choses en sont là.

—Le Monde.

LE CHOLERA EN FRANCE

On a admis aux hôpitaux hier, 132 cholériques. Il y a eu 152 nouveaux cas et 52 personnes sont mortes. On a compté sept nouveaux cas de choléra à Melun et deux décès durant les dernières quarante-huit heures.

Le préfet de police a donné instruction de visiter toutes les maisons de la ville qui pourraient être insalubres.

Le conseil municipal a voté une somme de 100,000 francs pour couvrir les dépenses faites par le conseil d'hygiène pour enrayer le choléra, et 50,000 francs pour venir en aide aux victimes de l'épidémie.

L'épidémie cholérique est moins virulente à Paris qu'elle ne l'était dans le midi de la France. Sur cinq cas de choléra, il ne se produit qu'un décès tandis qu'à Marseille on a constaté un décès sur trois cas et au plus fort de l'épidémie un décès pour deux cas.

Le gouvernement a pris les mesures les plus énergiques pour arrêter la propagation du fléau. Toutes les maisons où le choléra s'est déclaré sont complètement désinfectées. On nettoie nuit et jour les quartiers les plus pauvres de la ville. Les débris et immondices sont désinfectés et transportés dans des voitures fermées qui contiennent elles-mêmes des substances désinfectantes. Toutes les rues sont excessivement propres. Les maires des différents arrondissements ont ordonné à la population de donner immédiatement avis des cas qui se produisent, car les personnes atteintes sont en danger pour ceux qui les entourent. Les victimes ne peuvent en outre être aussi bien soignées chez elles qu'elles le sont dans les hôpitaux.

On ne peut s'expliquer clairement par où et comment le choléra est entré dans la ville. On suppose qu'il a été apporté par des parisiens de retour d'autres villes de la France où ils ont passé leurs vacances d'été. Il y a eu 44 décès aujourd'hui dans un hôtel. La mortalité est plus forte parmi les hommes que les femmes.

TELEGRAPHIE

ANGLETERRE

Londres, 12 novembre. Lady Colin Campbell qui a obtenu une séparation d'avec son mari, il y a quelques mois, prend maintenant des procédures pour obtenir un divorce complet.

On doit soumettre aujourd'hui un compromis aux habitants de l'île de Skye, qui s'est accepté de nature à régler complètement les difficultés.

Le gouvernement vient de soumettre des prévisions budgétaires destinées à combler le déficit produit par l'expédition du Nil. L'armée exigera un million de livres sterling de plus qu'on l'avait prévu et la marine 3,340,000. Pour l'expédition Bechuana 675,000 livres seront nécessaires pour l'armée et 50,000 pour la marine.

La situation des Français au Tonquin devient de plus en plus périlleuse; les postes avancés sont sujets à de constantes attaques et il leur est très difficile de se procurer des provisions. Entre Hanoi et Sontay il y a tous les jours des escarmouches. La santé des troupes à Bacninh est mauvaise; un grand nombre d'hommes sont incapables de faire le service.

IRLANDE

Limerick, 12 nov. La corporation, aujourd'hui, par une forte majorité, a refusé de s'occuper du bref qui lui a été signifié pour le paiement de la taxe extra de la police spéciale.

Une résolution a été adoptée dénonçant le gouvernement pour avoir nommé de nouveau Bolt, procureur de la Couronne pour l'Irlande.

FRANCE

Paris, 12 novembre. Le chef de la députation a envoyé un cartel de M. Laguerre, qui l'a refusé. Waldeck Rousseau ayant eu connaissance de l'incident et se trouvant impliqué dans l'affaire a résolu de prendre fait et cause pour ses employés.

LE CONSUL GENERAL DE FRANCE

Nos échanges nous informent que M. Crampon, ayant le choix du consulat général de France soit à Québec, soit à Calcutta, a opté pour ce dernier endroit. Le traitement d'un consul général à Québec, est de 30,000 francs, tandis qu'à Calcutta il est porté à 50,000 francs. Le nouveau titulaire du consulat général de France dans l'Amérique britannique du Nord, sera, paraît-il, le vicomte d'Abzac. Jean-Louis-Paul d'Abzac est né le 8 mars 1838. Ayant passé sa licence de droit, il fut attaché le 10 mai 1862, comme surnuméraire à la direction des consulats. Le 11 avril 1865 il était attaché payé, puis le 9 mai 1866, attaché sur consulats général de France, à New-York. Elevé consul à la même résidence le 7 novembre 1866, il gérât le consulat général du 16 mai au 29 juillet 1868 et du 21 octobre 1868 au 14 mars 1869. Du 15 mars 1869 au 14 mars 1870 le vicomte d'Abzac était appelé à gérer le consulat de Philadelphie. Elevé consul à Londres le 19 mars 1869, il est nommé consul de seconde classe,

à l'Assomption le 4 septembre 1871. Du 25 avril 1872 au 49 avril 1871, il gère le consulat de la Nouvelle-Orléans.

Le 1er mai 1876, on le trouve consul de seconde classe à Riga puis nommé consul de première classe le 10 mars 1878, il retourne en cette qualité, à la Nouvelle-Orléans, le 18 février 1880, le gouvernement français récompensait les nombreux services du vicomte d'Abzac en le nommant chevalier de la légion d'honneur.

Le nouveau consul général de France au Canada sera le bienvenu ici. Les Canadiens-français n'auront qu'à se louer du choix sympathique que vient de faire le ministère du quai d'Orsay.

GAZETTE UNIVERSELLE

M. Philippe Martel, ci-devant avocat de Trois-Rivières, et résidant depuis trois ans à Winnipeg, vient d'être nommé à une charge importante dans le bureau des travaux publics, dans la capitale du Manitoba. M. Martel est un jeune homme de talent qui se distinguera certainement dans le service civil.

Un journal de Plattsburg (Etat de New-York), dit qu'un grand nombre de personnes ont vendu leur honneur et leur conscience aux polls mardi dernier. On nous apprend que le prix de ces misérables s'est chiffré de \$5 à \$25 par tête. Quelle corruption!!

Un cas de fièvre typhoïde ayant éclaté, il y a quelques jours, dans une des maisons les plus saines d'Ottawa, les médecins ont découvert, après recherches, que cette maladie avait été occasionnée par l'usage de lait impur fourni par un laitier qui loge ses vaches dans des bâtisses impropres à cette fin.

M. Alexis F. Dégagné, de Saint-Boniface, est allé prendre charge des moulins à farine de la compagnie de la Baie d'Hudson, dans la nouvelle province d'Alberta.

Sullivan, le champion des pugilistes, vient à nouveau de mesurer ses forces avec un nommé Laffin, de New-York. Il n'avait pas affaire à un petit gargon. Un instant, on crut même qu'il y allait être vaincu. A la troisième série, il envoya rouler son adversaire qui semblait avoir peur. A la septième série, Sullivan fut déclaré vainqueur et empocha la recette qui devait représenter une jolie somme puisqu'il avait dans la poche cinq mille pesos. Le champion avait reçu de rudes coups, mais Laffin était tout défiguré.

Plus d'un Canadien regrette aujourd'hui de ne pas avoir choisi de préférence au Dakota, le Nord-Ouest canadien ou le Manitoba. Là où ils sont établis, l'hiver vient de bonne heure et le grain ne se vend que 45 centins le minot. Il est tombé une bordée de neige le 28 octobre. Il faisait un froid vif. Au Manitoba la saison des neiges n'est pas aussi hâtive et les cultivateurs vendent plus avantageusement leurs grains.

Lundi dernier, à Kingston, on conduisait en terre deux jeunes filles qui faisaient le plus bel ornement de la société. Elles étaient fiancées à deux jeunes gens d'avenir qu'elles devaient épouser le printemps prochain.

Samedi soir, un nommé Andrew Lang, de Québec, âgé de 28 ans, est mort subitement dans la cuisine de Joe Beef, à Montréal. Il souffrait depuis longtemps d'une maladie de cœur.

On agite fortement dans les cercles officiels l'opportunité de demander l'application de l'acte de Tempérance autrement dit loi Scott, dans la ville de Hull et le comté d'Ottawa.

On a beaucoup ri à Londres en apprenant qu'un syndicat de riches Anglais avait affrété le Great Eastern, qui est encore de beaucoup le plus grand steamer du monde, pour transporter les touristes anglais et français à l'exposition universelle de la Nouvelle-Orléans.

On a raconté les histoires les plus fantastiques sur la façon dont sera installé "l'éléphant blanc des mers." L'aménagement sera celui d'un hôtel de première classe, avec salons, salles de bal, de billard, de jeu et fumeur. On parle de troupes de théâtre et de concert.

On croit que le nombre des passagers sera de dix mille. Comme le voyage durera deux mois, on peut s'imaginer quels approvisionnements il faudra faire. On a commandé 90,000 bouteilles de bière, de sorte qu'on prendra quelque chose à bord.

RESUMÉ TELEGRAPHIQUE

Le gouvernement hollandais a adopté des précautions sanitaires contre la France. Paris est enveloppé dans un épais brouillard qui favorise la propagation du Choléra.

Plusieurs cas de choléra ont eu lieu à Bruxelles et à Hall. Les socialistes ont donné 250,000 votes de plus aux dernières élections en Belgique. 163 mormons sont arrivés d'Europe à New-York. Cinq missionnaires noirs américains, sont partis pour se rendre au Congo, Afrique. La récolte du coton aux Etats-Unis sera bien au-dessous de la moyenne dans presque tous les Etats. Les deux partis politiques attendent patiemment le résultat du décompte officiel à New-York.

NOUVEAUX CARDINAUX Voici les noms des nouveaux cardinaux qui ont été nommés à Rome: Mgr Ganglbauer, archevêque de Vienne, Autriche. Mgr Gonzalez y Diaz Tunon, archevêque de Séville, Espagne. Mgr Cesia, archevêque de Palerme. Mgr Massaia, missionnaire africain. Mgr Mero-i-Gori, secrétaire de la congrégation du consistoire. Mgr Laurenzi, assesseur du Saint-Siège. Mgr Masetti, secrétaire de la congrégation des évêques et réguliers. Mgr Verga, secrétaire de la congrégation du conseil. N. St. Père le Pape Léon XIII a dit que de nouveaux évêques avaient été nommés en Australie, dans l'Inde et dans tout l'Orient et qu'il espérait voir bientôt le rétablissement du diocèse de Carthage.

NOUVELLES DE LA PROVINCE Une pensée par jour: Le mensonge est transparent, avec de l'attention, on peut voir au travers; mais la vérité, de quelque côté qu'on la regarde, est toujours la même. On nous apprend que contrairement à ce que l'on prévoyait, il se fera l'hiver prochain, une assez grande quantité de bois de commerce sur le St-Maurice. Plusieurs maisons importantes ont décidé de faire des chantiers sur une plus grande échelle que l'année dernière. Le Canada sera largement représenté à l'exposition des colonies qui aura lieu à Londres en 1886. Le gouvernement fédéral veut, si cela est possible, que nous éliminions toutes les autres colonies. Il votera donc, pour cette fin, un crédit considérable. Plusieurs de nos compatriotes ont été élus, cette année, à des charges importantes, en différents centres des Etats-Unis. A la liste des Canadiens qui nous font honneur sur le sol étranger, nous devons ajouter le nom de M. C. M. Brousseau qui est candidat à la charge de registraire, à Detroit. M. Brousseau est originaire de Saint-Damase, près de Saint-Hyacinthe. C'est un ancien typographe qui est aujourd'hui à la tête d'une imprimerie valant \$12,000. Il a déjà été conseiller de ville à Detroit.

Les colons du Nord-Ouest se demandent pourquoi le gouvernement canadien profiterait-il pas du voyage prochain du révérend Père André, en France, pour charger ce pieux missionnaire de tenter un effort pour nous emmener une émigration de la Bretagne. C'est une idée. Une émigration de ce genre serait fort bien accueillie au Canada. La nouvelle société de discussion qui s'est constituée en parlement, à Montréal, va devenir prospère. A l'heure qu'il est, elle compte plus de 250 membres ayant payé leur contribution de 50 centimes. Le premier cabinet est libéral. L'opposition se propose de le combattre vaillamment. On peut s'attendre à d'intéressantes joutes oratoires. On mande de Beauharnois que le procès des nommés Berthiaume, Truseny, McCracken et Lavery, accusés d'avoir attaqué une maison à Sainte-Malachie et d'avoir été la cause de la mort de Louis Rouleau, s'instruit actuellement devant la cour d'assises, présidée par l'honorable juge Bétiager.

Nous avons annoncé récemment que le Crédit foncier franco-canadien allait ouvrir une succursale à Winnipeg. Nous ne doutons pas que cette florissante institution financière y fasse d'excellentes affaires. Déjà la municipalité de Saint-Boniface est à l'œuvre des négociations pour un emprunt de trois mille piastres. M. Paul Blouin, jeune avocat de Québec, vient d'entrer à la rédaction du Courrier de Saint-Hyacinthe. Il est parti emportant avec lui les meilleurs souhaits de ses confrères et de ses amis. Que la nouvelle carrière qu'il vient d'embrasser ne lui soit pas trop ingrate.

On parle de fonder, dans la province de Québec une association d'apiculture. Celui qui a conçu ce projet, M. P. Noël, a aussi l'intention

de réunir en un congrès, pendant les fêtes du carnaval, à Montréal, tous les apiculteurs des Etats-Unis et du Canada. L'éducation des abeilles se fait sur une grande échelle dans notre province, et le congrès projeté sera certainement profitable aux apiculteurs canadiens. Les marchands de Montréal essaient de démontrer aux cultivateurs l'imprudence d'attendre au printemps pour vendre leurs grains. Il est certain qu'à cette époque, l'abondance des marchés fera baisser considérablement les prix. A propos du grain, la maison O'Gilvie et Cie vient d'acheter deux millions et demi de minots et elle espère en expédier 400,000 minots avant la fermeture de la navigation. Le capitaine White dit que l'effectif de la police à cheval, 520 hommes, est insuffisant. Les sauvages sont paisibles, mais les voleurs qui infestent certaines parties du pays, près de la frontière, imposent à la police une besogne qu'elle ne peut pas toujours faire avec avantage pour la justice. M. White ajoute que Riel est en ce moment aux Fourches de la Saskatchewan et qu'il n'a nullement l'intention de recommencer les hostilités contre le gouvernement fédéral. On a transporté à Montréal les restes de M. Robert A. Dean, jadis employé au service du Grand-Tronc et qui est mort à Chicago, victime d'un bien triste accident. M. Dean était allé inviter quelques amis à une fête de famille, quand, voulant descendre d'un char pendant que le train était en mouvement, il tomba et fut écrasé par une locomotive venant sur la voie voisine.

Plusieurs de nos compatriotes doivent aller s'établir au sud Népissing, où quelques-uns de leurs amis y sont déjà et s'y trouvent bien. On dit le sol fertile dans cette contrée. A propos de colonisation, l'évêque Bouland doit avoir aujourd'hui une entrevue avec l'honorable Lynch, commissaire des terres de la couronne, au sujet de l'établissement d'un orphelinat agricole dans la région du lac Temiscamingue. Toutefois, avant de prendre aucune décision, l'évêque que visitera le Nord-Ouest.

Hier au soir, les autorités de l'Intercolonial ont fait l'expropriation du quai que M. Etienne Samson achevait de construire dans l'anse Labadie. Le gouvernement a pris possession de cette propriété ce matin. Une escouade d'ouvriers est maintenant à l'œuvre pour terminer la construction de ce quai et y faire les changements signalés par les ingénieurs du chemin de fer. Ce nouveau quai assis en face du vaste entrepôt de l'Intercolonial, est destiné au service du fret entre les deux rives. L'année prochaine les bateaux de la compagnie de Richelieu s'arrêteront ici au lieu de faire escale au Grand-Tronc. Cet hiver, le gouvernement fera construire un grand ponton qui sera placé à l'extrémité du quai pendant la saison de navigation. Nous nous réjouissons de ces entreprises qui donnent de l'ouvrage à notre population, presque essentiellement ouvrière.

MAREE EXTRAORDINAIRE L'Echo des Laurentides nous donne quelques détails sur les dégâts causés par la tempête de mercredi, à la Malbaie. Vers quatre heures, mercredi, ce village était mis en émoi par la marée qui menaçait de submerger la partie basse du village. La mer en avait encore pour une heure de montant et déjà les étables, les caves et autres bâtisses sur les bords de la rivière se remplissaient d'eau; le bois de chauffage s'en allait à la dérive, les gens avec des canots s'efforçaient de sauver leurs animaux et leurs provisions d'hiver. Plusieurs quais ont été endommagés, et une grande quantité de bois emportée par l'eau. Les vagues ont en partie démolie le quai protégeant la maison de M. le notaire Gagné, ainsi que le quai de M. Duggan. Un bateau de la Petite Rivière St-François Xavier, chargé de pommes, est venu à la côte au pied de la résidence de M. Théophile Jean, et s'est défoncé. A la Pointe au Pic, le quai du gouvernement a subi des dommages considérables, une partie du pavé a été emportée et les vagues en furie ont cassé la passerelle, et les limandes. Jamais de mémoire d'homme, on n'a vu une semblable tempête ici.

ANIMAUX DE RACE M. S. X. Cimon, député, a reçu mardi un magnifique bélier de race importée venant du district de Montréal. Ce bélier a été acheté par M. Bourassa, député de Saint-Jean et coûte trente piastres. M. Cimon a reçu aussi le même jour deux autres moutons venant de l'île Breton, une des îles de la Magdeleine. Examens. MM. George Bégin, de Lévis, et George Cloutier, de L'Anse à Gilles, tous deux élèves de l'École de navigation du gouvernement, ont obtenu des diplômes de maîtres de navires, après avoir passé d'excellents examens.

Navigation Le steamer Acadan, de la ligne Allan, est parti de Sydney, cap Breton, mardi soir, avec une cargaison de charbon pour Sorel. Le steamer Miramichi a quitté Pictou pour revenir à Québec, mardi soir, à dix heures. Le navire Everest qui est arrivé de Québec à Greenock, a éprouvé une forte tempête. Il a perdu une partie de sa cargaison de pont consistant en bois de charpente. Naufrage On se souvient que pendant la tempête de la semaine dernière la barque Atlas, mouillée vis-à-vis Kamouraska, fut entraînée à la dérive. Elle réussit cependant à tenir bon contre les flots et continua sa route. Hier, on recevait la nouvelle qu'elle avait fait naufrage à un mille du cap Ray, Terre-neuve. Heureusement encore, l'équipage est sauvé. La barque Atlas avait fait voile de Québec pour Liverpool, le 31 octobre. Sa cargaison se composait de 154 pièces de chêne, 391 pièces de pin blanc, expédiées par la maison Dobell, et 2,638 madriers expédiés par la maison Barstall. Sauvé. Une goélette est allée au secours des naufragés de la goélette Emélie, et, à l'heure qu'il est, ces braves gens ont été retirés de la triste situation dans laquelle ils se trouvaient.

DECES A St-Nicolas, le 12 novembre, à l'âge de 75 ans, Dame Marie-Flavie Filteau veuve de feu Sieur Louis Martineau. Elle était la mère de la révérende Sœur St-Paul, du monastère des Sœurs de la Charité, Ottawa. Sa sépulture aura lieu à St-Nicolas, samedi, le 15 courant. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AVIS AUX NAVIGATEURS Le soussigné informe les navigateurs qu'il a construit un quai, entre le quai du débarcadere de Lévis et celui de M. Simpson, à peu près 75 pieds du débarcadere, côté sud-ouest, en face de la nouvelle station de l'Intercolonial. ETIENNE SAMSON, Propriétaire. 28 octobre.—1m

EN DIFFICULTÉS La compagnie du Québec central est en difficulté avec les autorités de l'Intercolonial au sujet de la jonction d'Harlakaw.

On refuse de laisser passer les trains du Québec central en avant de la station, parce que, paraît-il, cela pourrait occasionner de graves accidents. Hier, on a refusé de faire jouer l'aiguille et l'on a ramené le train de vitesse à Saint-Henri et de là à Notre-Dame de Lévis. En apprenant ce qui venait de se passer, quelques citoyens ont de suite préparé une requête que l'on fait signer en ce moment et qui sera présentée à la compagnie du Québec-Central, la priant de fixer son terminus dans le quartier Notre-Dame, près de la halle que l'on construit actuellement. Comme on le voit, il s'agit d'une question importante et qui intéresse vivement la population de Lévis. Espérons que les hommes qui ont pris l'initiative de cette affaire, rencontreront l'appui unanime des citoyens.

L'HYGIENE On sait que la plupart des municipalités de la province sont négligentes sous le rapport de l'hygiène. C'est pourquoi l'on va demander à la législature de passer une loi ayant pour but d'obliger les municipalités à adopter les mesures préventives nécessaires pour prémunir le public contre le choléra et autres maladies épidémiques. En certains districts, on doit adresser aux médecins, instituteurs et autres notables des villes et municipalités, une circulaire demandant leur concours pour aviser aux moyens d'empêcher la propagation des maladies contagieuses.

COURRIER DE LEVIS Réduction de gages. Les ouvriers des ateliers du Grand-Tronc ont été notifiés qu'une nouvelle réduction de cinq à huit pour cent, sera opérée sur leurs gages, à partir du premier jour de paie. Comme la durée du travail n'est que de 4 1/2 jours par semaine, cette mesure met les ouvriers dans un grand embarras. Pas de nouvelles La police n'a encore découvert aucune trace des dévaliseurs du presbytère de Batisseau ni de ceux qui ont escroqué \$175 à Basile Michaud, à bord du train de vitesse de l'Intercolonial. Le service civil L'examen des candidats pour le service civil est commencé à 10 heures, ce matin, au bureau du gouvernement à Montréal. Au delà de 60 candidats se sont présentés pour l'examen préliminaire qui se fait sur la calligraphie, l'orthographe et les premières règles de l'arithmétique. Hier, on a commencé l'examen de qualification. Il y a cinquante candidats. Navigation Le steamer Acadan, de la ligne Allan, est parti de Sydney, cap Breton, mardi soir, avec une cargaison de charbon pour Sorel. Le steamer Miramichi a quitté Pictou pour revenir à Québec, mardi soir, à dix heures. Le navire Everest qui est arrivé de Québec à Greenock, a éprouvé une forte tempête. Il a perdu une partie de sa cargaison de pont consistant en bois de charpente.

La pêche Un journal de Cap Anne annonce qu'il est arrivé 40 bateaux de pêche la semaine dernière, ayant en tout 712,000 livres de morue, 136,000 livres de merluche et 3,590 barils de maquereau. COURRIER DE QUEBEC Rumeur Alarmante. Le bruit courait hier en ville que le service de l'aqueduc allait être interrompu de nouveau ces jours-ci pour réparations. Si c'est pour arriver, que le public en soit prévenu en temps utile, et que cette fois l'interruption ne dure pas plus de deux jours, car il est impossible de faire provision d'eau pour plus que cela. Accident Hier matin, une vieille femme a fait une chute en sortant de la basilique et a reçu de douloureuses blessures à la figure. On l'a conduit à la pharmacie Burke, où des soins lui ont été donnés. Nouvelles diverses Un aubergiste de la basse-ville, convaincu d'avoir vendu des boissons sans licence, est condamné à l'amende ordinaire. Le feu ayant pris dans une cheminée défectueuse, à la résidence de madame Foley, rue Sainte-Pamille, un instant on a craint que les flammes ne se communiquassent à la maison. Grâce à l'action prompte des pompiers, il n'en a rien été. M. Herbert Clément Carey, du collège militaire royal de Kingston, vient d'obtenir le grade de lieutenant dans les ingénieurs royaux. C'est le 26 du présent mois que la population du comté de Compton sera appelée à sanctionner la loi de tempérance. Les pilotes On rapporte que, cette année, le salaire des pilotes ne dépassera pas cinq cents piastres, soit cent piastres de moins que l'année dernière. En correctionnelle Une vieille femme de 65 ans, Kate Murrugh, n'ayant pas d'autre asile, est renvoyée en prison pour quatre mois. Un forgeron de Saint-Thomas est condamné à dix piastres d'amende ou à deux mois de prison pour s'être enivré et avoir refusé de payer le cocher qui l'avait promené toute la matinée. Nouvelle contrée M. O'Sullivan ayant été chargé d'explorer les terres du gouvernement dans les cantons de Lasalle et Bois, situés à 30 ou 40 milles de Saint-Raymond, sur le chemin de fer du lac Saint-Jean, parle avantageusement de cette nouvelle contrée que l'on veut d'ouvrir à la colonisation. En ce moment 800 hommes, avec des pelles et autres instruments mécaniques, travaillent activement à la construction de la voie ferrée. Econduit Un ci-devant employé public a été éconduit, hier, par ordre du premier ministre, des édifices du parlement. Le chef d'un département avait déjà averti ce monsieur d'aller se pavaner ailleurs, mais celui-ci avait fait la sourde oreille. C'est pour cela que l'honorable Dr Ross lui a interdit l'entrée des bâtisses parlementaires. Choses et autres Un hibon a été tué sur la terrasse, hier au soir, par un jeune homme du nom de Riley. C'est le quatrième oiseau de cette espèce qu'on tue cet automne, dans la ville. Les superstitieux doivent s'en donner. Québec a été fort paisible durant les vingt-quatre heures. Les cellules des différents postes de police sont restées vides. Ça fait l'éloge des habitants de l'ancienne capitale. Peu de villes de 60,000 âmes peuvent en dire autant. L'association des missionnaires méthodistes du Canada accuse réception, avec reconnaissance, du don généreux de trois mille piastres légué par feu M. Joseph Louis. M. Learmonth succède à son beau-père, feu M. Lemesurier, qui faisait un grand commerce de bois de chauffage. C'est lui qui est chargé de solder les dettes du défunt et continuer les affaires tout comme auparavant.

La pêche Un journal de Cap Anne annonce qu'il est arrivé 40 bateaux de pêche la semaine dernière, ayant en tout 712,000 livres de morue, 136,000 livres de merluche et 3,590 barils de maquereau.

COURRIER DE QUEBEC Rumeur Alarmante. Le bruit courait hier en ville que le service de l'aqueduc allait être interrompu de nouveau ces jours-ci pour réparations. Si c'est pour arriver, que le public en soit prévenu en temps utile, et que cette fois l'interruption ne dure pas plus de deux jours, car il est impossible de faire provision d'eau pour plus que cela.

Accident Hier matin, une vieille femme a fait une chute en sortant de la basilique et a reçu de douloureuses blessures à la figure. On l'a conduit à la pharmacie Burke, où des soins lui ont été donnés.

Nouvelles diverses Un aubergiste de la basse-ville, convaincu d'avoir vendu des boissons sans licence, est condamné à l'amende ordinaire. Le feu ayant pris dans une cheminée défectueuse, à la résidence de madame Foley, rue Sainte-Pamille, un instant on a craint que les flammes ne se communiquassent à la maison. Grâce à l'action prompte des pompiers, il n'en a rien été. M. Herbert Clément Carey, du collège militaire royal de Kingston, vient d'obtenir le grade de lieutenant dans les ingénieurs royaux. C'est le 26 du présent mois que la population du comté de Compton sera appelée à sanctionner la loi de tempérance.

Les pilotes On rapporte que, cette année, le salaire des pilotes ne dépassera pas cinq cents piastres, soit cent piastres de moins que l'année dernière. En correctionnelle Une vieille femme de 65 ans, Kate Murrugh, n'ayant pas d'autre asile, est renvoyée en prison pour quatre mois. Un forgeron de Saint-Thomas est condamné à dix piastres d'amende ou à deux mois de prison pour s'être enivré et avoir refusé de payer le cocher qui l'avait promené toute la matinée.

Nouvelle contrée M. O'Sullivan ayant été chargé d'explorer les terres du gouvernement dans les cantons de Lasalle et Bois, situés à 30 ou 40 milles de Saint-Raymond, sur le chemin de fer du lac Saint-Jean, parle avantageusement de cette nouvelle contrée que l'on veut d'ouvrir à la colonisation. En ce moment 800 hommes, avec des pelles et autres instruments mécaniques, travaillent activement à la construction de la voie ferrée.

Econduit Un ci-devant employé public a été éconduit, hier, par ordre du premier ministre, des édifices du parlement. Le chef d'un département avait déjà averti ce monsieur d'aller se pavaner ailleurs, mais celui-ci avait fait la sourde oreille. C'est pour cela que l'honorable Dr Ross lui a interdit l'entrée des bâtisses parlementaires.

Choses et autres Un hibon a été tué sur la terrasse, hier au soir, par un jeune homme du nom de Riley. C'est le quatrième oiseau de cette espèce qu'on tue cet automne, dans la ville. Les superstitieux doivent s'en donner. Québec a été fort paisible durant les vingt-quatre heures. Les cellules des différents postes de police sont restées vides. Ça fait l'éloge des habitants de l'ancienne capitale. Peu de villes de 60,000 âmes peuvent en dire autant.

L'association des missionnaires méthodistes du Canada accuse réception, avec reconnaissance, du don généreux de trois mille piastres légué par feu M. Joseph Louis. M. Learmonth succède à son beau-père, feu M. Lemesurier, qui faisait un grand commerce de bois de chauffage. C'est lui qui est chargé de solder les dettes du défunt et continuer les affaires tout comme auparavant.

DECES A St-Nicolas, le 12 novembre, à l'âge de 75 ans, Dame Marie-Flavie Filteau veuve de feu Sieur Louis Martineau. Elle était la mère de la révérende Sœur St-Paul, du monastère des Sœurs de la Charité, Ottawa. Sa sépulture aura lieu à St-Nicolas, samedi, le 15 courant. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AVIS AUX NAVIGATEURS Le soussigné informe les navigateurs qu'il a construit un quai, entre le quai du débarcadere de Lévis et celui de M. Simpson, à peu près 75 pieds du débarcadere, côté sud-ouest, en face de la nouvelle station de l'Intercolonial. ETIENNE SAMSON, Propriétaire. 28 octobre.—1m



H. A. Martineau Marchand de feronneries COTE DU PASSAGE LEVIS Porte voisine du Bureau de Poste

A l'honneur d'informer le public qu'il a un magasin de feronneries et quincailleries où on trouvera toujours huiles, mastics, vitres, clous, etc., etc. Tous ces effets ont été achetés argent comptant et à des prix exceptionnels. Ce qui lui permet de vendre à des prix qui ne souffrent pas de compétition. Il espère que l'on voudra bien l'honorer d'une visite avant d'acheter ailleurs. MM. les entrepreneurs sont aussi priés de ne pas oublier que notre assortiment est complet. Nos prix sont les mêmes que les plus grands établissements de Québec. 13 nov.—2m

Cure merveilleuse L'attention du public est attirée sur le certificat suivant donné par le médecin respectable du port, si bien connu, le Dr Rowand, sur l'efficacité de L'EAU MINERALE DE ST-LEON. Québec, 16 octobre 1884.

MM. Gignat, Langlois & Cie. Messieurs—Je désirais faire quelques expériences avec l'eau de St-Léon, et je vous serais obligé si vous m'en envoyiez une demi-jarre, parfaitement fraîche pour cet objet. Je suis heureux que vous ayez eu le bon esprit de garder cette eau en demi-jarre, qui permet de la conserver plus longtemps fraîche que dans des vases en bois. J'ai traité, il y a trois semaines, avec le plus grand succès un cas de fièvre scarlatine avec cette eau seulement, employée à l'intérieur et à l'extérieur. Je recommande le même traitement en pareille occurrence. Votre dévoué. A. ROWAND, M. D. L'eau ci-dessus mentionnée est vendue en gros et en détail, par GINGRAS, LANGLOIS & Cie, Seuls agents à Québec, No 54, rue du Palais. 12 nov.—0f



LA Cie DE NAVIGATION DU RICHELIEU ET ONTARIO AVIS Le dernier bateau de la saison pour Montréal, quitte Québec, vendredi, le quatorze courant. A. DESFORGES, GERANT. 11 nov.

AVIS PUBLIC Des soumissions adressées au soussigné, pour la construction en pierres du pont Lallemand, dans la paroisse de Saint-Joseph, Pointe Lévis, seront reçues jusqu'à lundi prochain le 17 courant à 2 heures P. M. Pour plus amples informations, s'adresser au bureau de la commission ou les plans et spécifications peuvent être examinés. Par ordre, I. S. BEGIN, sec-trés. 11 nov.

AVIS PUBLIC Des soumissions seront reçues au bureau de la corporation de la ville de Lévis, jusqu'à lundi prochain le dix-septième jour du mois de novembre courant, à six heures du soir pour baliser et maintenir en bon ordre pendant l'hiver, les rues et chemins dans les quartiers Notre-Dame, Lausanne et St-Laurent comme suit, savoir: 1. Rue St-Henri, St-George, côté du passage, Davidson et rue Commerciale et compris côte Labadie. 2. Rue St-Antoine, St-Louis, Shaw, Eden, St-George, St-Etienne et St-Marie. 3. Rue Wolfe, Gourette, Carrier, St-Laurent, St-Julien, St-Joseph, du collège, St-François, St-Félix, Lefrançois, Blanchet, Déziel, Fraser et toutes les autres rues transversales du dit quartier Notre-Dame non mentionnées. Les soumissionnaires pourront aussi donner un seul prix pour les deux sections 2 et 3 comme ci-dessus. Quartier St-Laurent. 1. Depuis le pied de la côte Davidson jusqu'à la propriété de M. George King. 2. Depuis la propriété de M. George King jusqu'au pied de la côte Dawson. 3. Depuis le pied de la côte Dawson jusqu'au pont de pierre sur le chemin St-Nicolas. Les soumissionnaires pourront aussi faire une soumission pour ce chemin en deux sections comme ci-dessus. Ces chemins et rues devront être tenus libres de cahots de pentes et entretenus de la largeur fixée par le conseil. Pour plus amples informations s'adresser au bureau de la corporation. Des garanties seront requises pour la dite exécution de chaque contrat, et la corporation ne s'engage pas à accepter la plus basse soumission ni aucune d'elle. Bureau de la corporation de la ville de Lévis, ce 11 novembre. Par ordre, FLAVIEN ROY, Sec.-Trésorier, Lévis. 11 nov.

A LOUER Un PIANO COTTAGE. S'adresser Au bureau du QUOTIDIEN 27 octobre. Compagnie d'assurance sur la vie "British Empire" Londres, Angleterre, ETABLIE EN 1847 Fond d'assurance plus de \$22,000,000. Réserve plus de \$5,000,000. Polices incontestables. Polices non-confiscables. Système de vies conjoints. Bonus considérables en argent. Tous les systèmes les plus nouveaux. Immenses avantages. A BÉGIN, Rue Wolfe, Agent pour le comté de Lévis. 8 octobre.—1m

DEMERS & TALBOT ALPH. DEMERS | E. M. TALBOT Arpenteur P. & F. | ARCHITECTE et ingénieur civil. | toiseur No. 16, Cote du Passage, Lévis No. 73, rue St-Valer, St-Roch, Québec. Se chargent de toutes sortes de copies de plans, etc.

LIGNE ALLAN

Sous contrat avec le gouvernement du Canada et de Terre-Neuve pour le transport des MALLS CANADIENNES et des ETATS-UNIS.

1884 ARRANGEMENT D'ÉTÉ 1884

Cette ligne se compose des puissants steamers en fer de 1ère classe suivants, bâtis sur la Clyde, à double engin. Ils sont construits par compartiments étanches, surpassent les autres en force, rapidité et confortables, réunissant toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique peut suggérer, et ont fait la plus courte traversée :

Table listing ship names, tonnage, and commanders for the Allan Line, including vessels like Numidian, Carthagenian, Parisian, etc.

La route océanique la plus courte entre l'Amérique et l'Europe, (cinq jours seulement) d'un continent à l'autre.

Ligne de la maille de Liverpool, Londonderry, Québec et Montréal.

Table listing steamers and their departure dates for the Liverpool line, including Sardinian, Sarmatian, and Circassian.

Pris du passage de Québec. Cabine... \$60.00, \$70.00 et \$80.00 (selon le confort). Intermédiaire... \$35.00. Estrepoint... A prix réduits.

Service de Glasgow, Québec et Montréal.

Table listing steamers and their departure dates for the Glasgow service, including Manoban, Corean, and Sibiran.

Service de Londres, Québec et Montréal.

Table listing steamers and their departure dates for the London service, including Norwegian.

P. S. — M. Pfeiffer fait chaque année un voyage aux États-Unis pour lui permettre d'apporter toutes les nouvelles améliorations à l'art de la teinturerie.

Un médecin expérimenté se trouve dans chaque steamer. Connaissances directes accordées à Liverpool et dans les ports du continent pour toutes les parties du Canada et des États de l'Ouest.

Aux cultivateurs et aux marchands de la campagne.

TANNAGE A LA FACON

J'ai l'honneur de solliciter votre patronage en faveur de mon établissement de TANNERIE qui depuis quarante-cinq ans donne la plus grande satisfaction à tous qui me donnent des peaux à tanner.

Je ne fais que du Cuir de première qualité sous le rapport du tannage et du corroyage. Mes prix sont les plus réduits.

Les pratiques distinguées voudront bien s'expliquer les peaux à tanner à bord des golettes, steamers ou chemins de fer. Je vais les chercher moi-même au quai et les prend sous mes soins dès qu'elle sont arrivées. Je me charge aussi de porter le cuir à bord des golettes, dès qu'il est prêt.

Veuillez me notifier quand vous m'envoyez vos peaux bord.

Correspondance sollicitée.

A VENDRE—CUIR ROUGE

constamment en magasin

Joseph Dugal

TANNEUR

330-332, Rue St Valier

ST ROCH QUEREQ

FEUILLETON DU QUOTIDIEN

13 novembre 1884

JULIE VERDIER.

On ne faisait point faire à Me Ferté ce qu'il ne lui convenait pas de faire, et on ne lui faisait pas dire ce qu'il désirait taire.

Aussi, Julie dut-elle se contenter de cette réponse, et partir dévorée de colère sourde, d'inquiétude et de convoitise, sans connaître le chiffre de cet héritage inattendu.

XXI

LES DEUX ENNEMIS

Nous avons dit que la Belle Julie et le comte Gérard de Noiville avaient changé de couleur en se reconnaissant.

L'impression qu'ils ressentirent tous les deux fut presque également violente.

Julie Verdier, à la vue de celui qui avait été la cause de son arrestation et de la condamnation infamante autant qu'injuste qui la déshonorait à jamais, éprouva un mélange de terreur et de colère.

Celui-là pouvait parler, révéler cette condamnation...

Et devant qui ?

Devant cette jeune fille, sa sœur plus heureuse, qu'elle enviait et haïs-

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL ARRANGEMENT POUR LA 1884 Saison d'été 1884

Le et après Lundi, le 21 Juillet les trains de ce chemin de fer partent de la Station de Lévis, tous les jours (Le dimanche excepté), comme suit :

Table listing train schedules for the Intercolonial Railway, including departure and arrival times for various routes like Pointe-Lévis, Halifax, and St-Jean.

Les passagers pourront se procurer leurs billets au Bureau du chemin de fer Intercolonial, presque en face de l'avenue d'Artois et auront leur bagage déposé sur le ponton des bateaux de la Traversée.

Bureau du chemin de fer, Moncton, N. B., 19 juillet 1884.

D. POTTINGER, Surintendant en chef.

Teinturerie à vapeur DE QUÉBEC

Où l'on nettoye toutes draperies soieries, rubans, etc.

Nos. 4 et 6, RUE McMAHON, Vis-à-vis l'Eglise Saint-Patrice.

A. S. Pfeiffer & Cie

Propriétaires et successeurs de P. M. Lormain, ont l'honneur d'adresser leurs plus sincères remerciements à leurs nombreux clients en reconnaissance de leur généreux encouragement, et ils profitent de cette circonstance pour informer le public en général et les familles en particulier que tous les vêtements pour dames et messieurs sont nettoyés, teints et pressés à neuf. Rubans, soieries, plumes, et tous les articles de toilette pour dames, sans exception, sont également nettoyés et teints dans les couleurs les plus riches, sans jamais être abîmés, sous 24 heures d'avis. Toute marchandise endommagée est aussi restaurée à neuf. Les vêtements pour messieurs sont livrés sous le plus court délai.

P. S. — M. Pfeiffer fait chaque année un voyage aux États-Unis pour lui permettre d'apporter toutes les nouvelles améliorations à l'art de la teinturerie.

Un médecin expérimenté se trouve dans chaque steamer. Connaissances directes accordées à Liverpool et dans les ports du continent pour toutes les parties du Canada et des États de l'Ouest.

Aux cultivateurs et aux marchands de la campagne.

TANNAGE A LA FACON

J'ai l'honneur de solliciter votre patronage en faveur de mon établissement de TANNERIE qui depuis quarante-cinq ans donne la plus grande satisfaction à tous qui me donnent des peaux à tanner.

Je ne fais que du Cuir de première qualité sous le rapport du tannage et du corroyage. Mes prix sont les plus réduits.

Les pratiques distinguées voudront bien s'expliquer les peaux à tanner à bord des golettes, steamers ou chemins de fer. Je vais les chercher moi-même au quai et les prend sous mes soins dès qu'elle sont arrivées. Je me charge aussi de porter le cuir à bord des golettes, dès qu'il est prêt.

Veuillez me notifier quand vous m'envoyez vos peaux bord.

Correspondance sollicitée.

A VENDRE—CUIR ROUGE

constamment en magasin

Joseph Dugal

TANNEUR

330-332, Rue St Valier

ST ROCH QUEREQ

FEUILLETON DU QUOTIDIEN

13 novembre 1884

JULIE VERDIER.

On ne faisait point faire à Me Ferté ce qu'il ne lui convenait pas de faire, et on ne lui faisait pas dire ce qu'il désirait taire.

Aussi, Julie dut-elle se contenter de cette réponse, et partir dévorée de colère sourde, d'inquiétude et de convoitise, sans connaître le chiffre de cet héritage inattendu.

XXI

LES DEUX ENNEMIS

Nous avons dit que la Belle Julie et le comte Gérard de Noiville avaient changé de couleur en se reconnaissant.

L'impression qu'ils ressentirent tous les deux fut presque également violente.

Julie Verdier, à la vue de celui qui avait été la cause de son arrestation et de la condamnation infamante autant qu'injuste qui la déshonorait à jamais, éprouva un mélange de terreur et de colère.

Celui-là pouvait parler, révéler cette condamnation...

Et devant qui ?

Devant cette jeune fille, sa sœur plus heureuse, qu'elle enviait et haïs-

CHEMIN DE FER Québec-Central. ARRANGEMENT D'ÉTÉ

A partir de MARDI, le 3 NOV. 1884. Les convois circuleront comme suit :

Table listing train schedules for the Québec-Central Railway, including departure and arrival times for routes like Sherbrooke, Lévis, and St-Joseph.

Le départ des trains se fait aux heures du EASTERN STANDARD.

Des chaises, places nouvelles et élégamment pourvus font partie de tous les convois de passagers qui circulent entre Québec et Newport, Vt. Il y a dans ces chaises des buffets, ce qui permet aux voyageurs de se faire servir le goûter sans quitter le convoi.

Il y a RACCORDEMENT certain à Sherbrooke avec les convois du Passumpsic et du Grand-Tronc pour aller à Boston, New-York, Portland et toutes les villes de la Nouvelle-Angleterre. A Saint-Henri il y a raccordement avec l'Intercolonial pour se rendre à la Rivière-du-Loup, Cacouna et toutes les endroits des provinces maritimes, à Québec il y a raccordement avec le chemin de fer du Nord pour Saint-Léon et toutes les endroits au-dessus de Québec ; comme avec les bateaux de la compagnie du Saint-Laurent pour les paroisses du bas du fleuve et la rivière Saguenay.

Bureau général pour les billets vis-à-vis l'Hôtel Saint-Louis.

JAS. R. WOODWARD, Gérant-général.

TRAVERSE DE L'ILE D'ORLEANS

LE VAPEUR "ORLEANS"

CAPITAINE ROLDUC.

A partir du 1er nov., fera ses voyages comme suit jusqu'à nouvel avis, le temps et les circonstances le permettant :

Table listing departure and arrival times for the Orleans steamer, including dates like 8:00 a.m., 10:30 a.m., etc.

Touchez à St-Joseph en allant et en revenant. Le vapeur fera un voyage de l'île d'Orléans à Québec à 8 heures a. m., chaque jour de fête.

31 octobre 1884.

TRAVERSE DE St-Romuald et Sillery

LE VAPEUR "LEVIS"

CAPIT. DESROCHERS.

Tiendra la ligne suivante à partir du 1er nov. invariablement le temps et les circonstances le permettant :

Table listing departure and arrival times for the Levis steamer, including dates like 8:00 a.m., 10:30 a.m., etc.

Touchez le quai de M. Bowen, Sillery, en allant et en revenant. Quittez St-Romuald tous les samedis soir à 7 heures.

31 octobre 1884.

Odil. Vallières

Horloger-Bijoutier

No. 86, RUE COMMERCIALE

A toujours en main un assortiment complet de bijoux tel que montres, horloges, bagues et joies.

Montres et horloges réparées avec soin et garanties.

District de Beauce

Un terme en session de la Cour du Banc de la Reine, tenant juridiction criminelle pour le District de Beauce, sera tenu au Palais de Justice, à Saint-Joseph de la Beauce, jeudi, le vingtième jour de novembre prochain, à neuf heures du matin.

Je donne en conséquence avis à tous ceux qui veulent agir contre les prisonniers détenus dans la prison commune de ce District, qu'ils soient alors et la présente pour agir ainsi contre eux en autant qu'il sera juste ; et je donne également avis à tous juges de Paix, Coronaires, Constables et Officiers de la Paix, dans et pour le District susdit, qu'ils apparaissent personnellement pour leurs rôles, indictions et autres documents pour faire ce qui, dans leurs différentes charges, doit être pour eux fait.

G. O. TASCHEREAU, Bureau du Shérif, St-Joseph Beauce, 29 octobre 1884.

ELLE PROPRIETE A VENDRE A LEVIS

Une propriété d'une grande valeur, située au No 9, rue St-Etienne, de 100 pieds de front sur 150 pieds de profondeur, et appartenant autrefois à M. L. G. Ramsay, consistant une grande maison bien construite avec boulangerie, un grand jardin, hangar, etc.

Cette maison est admirablement bien située, dans le centre de la ville et près du nouveau marché.

A vendre à des conditions libérales.

S'adresser à : MADAME SKILLEN, No 18, Côte du Passage, Lévis ou à M. JOHN BUCHANAN, épicerie, 9 octobre — 1m

THE MUTUAL LIVE-STOCK INSURANCE CO'Y

ASSURANCE SUR LA VIE

DES ANIMAUX DOMESTIQUES

Cette assurance dont les conditions sont très faciles et les primes des plus modérées, obtient tous les jours aux États-Unis un très grand développement. Elle assure les chevaux, mules, vaches, bœufs et généralement tous les animaux d'élevage.

Cette compagnie assure les chevaux âgés de 1. mois jusqu'à 15 ans et les autres animaux depuis 12 mois à 10 ans.

Le taux est de quatre pour cent sur la valeur des animaux pour un terme de trois ans.

S'adresser par écrit aux agents qui viendront eux-mêmes examiner les animaux et prendre les risques.

F. JOHNSON, Sous-agent, JOS. GRONDIN, Agent, Bureaux : 31, rue St-Pierre, Basse-Ville, Québec.

Au bon marche ! Au bon marche !

CHEZ

P. F. JOBIN

142-Marchand de nouveaute-142

Encoignure des Rues ST-JOSEPH et de LA CHAPELLE

SAINT-ROCH, QUEBEC.

Notre assortiment de marchandises d'automne et d'hiver, ETOFFE, LAINAGE, etc., etc., est aussi complet et aussi varié que l'on peut trouver sur le marché de Québec, et nous le signalons d'une manière particulière aux acheteurs, naïve part ailleurs les familles ne peuvent espérer être mieux servies, et nous leur assurons d'avance satisfaction complète. L'énumération des marchandises est inutile et serait d'ailleurs trop longue, nous nous contentons d'adresser aux familles une cordiale invitation à laquelle nous osons espérer qu'elles se rendront.

—Un mot, monsieur, lui dit-elle d'une voix basse.

—Je n'ai rien à entendre de vous.

—Mais moi, j'ai à vous parler.

Elle s'avança encore vers lui, de façon à le toucher presque.

—Vous m'avez fait déjà assez de mal, monsieur, lui dit-elle, de façon à n'être entendue que de lui. Aujourd'hui, taisez-vous...

—Allons donc ! répliqua-t-il. Pourquoi me tairais-je ?

—Ah ! prenez garde ! fit la jeune femme, avec un éclair dans les yeux, et en levant sur lui un doigt menaçant.

—A quoi donc, madame ?

Un instant, ils croisèrent leurs regards, comme on croise des épées.

—A rien ! reprit-elle au bout de quelques secondes. Seulement, je vous ai prévenu... Malheur à vous ! Malheur à toi, comte Gérard de Noiville !

Elle s'éloigna et revint prendre la place qu'elle occupait d'abord, pendant que le comte haussait les épaules.

Me Ferté qui avait suivi toute cette scène, sans entendre les paroles échangées, était fort intrigué et fort mal à l'aise.

Cette grande belle fille inconnue, aux allures étranges, tour à tour convenables et menaçantes, ne laissait pas d'inquiéter, et au moment où il venait de présenter officiellement le comte à Jeanne comme son futur, il

Le magasin de thé

268 RUE ST-JOSEPH Rue et Faubourg ST-ROCH Québec.

206 ST-JEAN Québec.

Venant d'être reçu un assortiment considérable de Thé consistant en

The Japon de toutes sortes, THE VERT IMPERIAL, YOUNGHYSON, GUNPOWDER.

The noir de choix. Des Indes et de la Chine.

Tous ces thés sont vendus au détail pour le prix du gros.

Toute personne qui achète à ce magasin a droit à un MAGNIFIQUE PRESENT

N'oubliez pas que le vrai magasin de thé est à l'ENSEIGNE DU CHINOIS

J. B. ROUSSEAU

8 novembre — 3m

On demande

Un agent résidant dans chaque village, ville et cité de la Péninsule ; aussi plusieurs commis voyageurs pour vendre les machines à gaz à nouvel air, pour faire du gaz à air à 50 pour cent meilleur marché que le gaz à charbon et qui est en même temps aussi bon. Pas de feu ni pouvoir sont requis. Construit de toutes les grandeurs depuis 15 brûleurs jusqu'à 100 pour maison privé, magasins, Hôtels, Factories, Moulins, Rues, mines etc., etc.

Adresses : THE CANADIAN AIR GAS MANUFACTURING CO., 115, St-François-Xavier, Street, Montréal, P. Q.

LE SEUL AGENT AUTORISE

Pour la vente des célèbres Lunettes et lorgnons

En cristal de roche

George Guenette

Horloger et bijoutier

Cote du Passage, Lévis.

C'est en outre le magasin où le public peut trouver le meilleur choix de bijouteries et d'orfèvreries. Son assortiment de montres d'or et d'argent, d'anneaux bagues, pendants-d'oreille, articles en jade, etc., etc. Une visite est respectueusement sollicitée.

6 août 1884.

par semaine, facile à gagner, à domicile et sans capitale quelque chose de nouveau en Canada, des milliers de personnes s'inscrivent aux États-Unis avec cette besogne honorable, ne perdez pas cette chance.

Envoyez votre adresse et 6 centimes en timbres

AU CANADIAN INFORMATION AGENCY

Boîte 77, St-Roch, Québec.

PATENTS

MUNN & CO., of the SCIENTIFIC AMERICAN, are

pleased to act as Solicitors for Patents, Caveats, Trade Marks, Copyrights, for the United States, Canada, England, France, Germany, etc. Hand Book about Patents sent free. Thirty-seven years' experience.

Patents obtained through MUNN & CO. are the most widely circulated scientific paper, \$3.00 per

to the SCIENTIFIC AMERICAN, the largest, best, and most widely circulated scientific paper, \$3.00 per

Weekly. Splendid engravings and interesting information. Specimen copy of the Scientific American sent free. Address MUNN & CO., SCIENTIFIC AMERICAN Office, 23 Broadway, New York.